

## QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION SPORTIVE ?

En complément de l'E.P.S. et sur la base du volontariat, elle propose une pratique sportive dans un climat convivial selon 3 finalités :

▶ la découverte et les progrès moteurs à tous les niveaux de pratique des activités.

▶ les rencontres et compétitions à différents niveaux du championnat UNSS : district, département, académie, France.

▶ la formation dans les rôles de jeune arbitre et jeune officiel, favorisant une prise de responsabilité.

## QUI ENCADRE L'A.S.?

L'encadrement est assuré par les 5 professeurs d'E.P.S. du collège. Ils assurent aussi l'organisation des tournois, déplacements et compétitions (ayant lieu les mercredis).

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Mercredi **12/09 de 13h à 16 h** au gymnase du collège, ou à tout moment de l'année scolaire, auprès des professeurs d'E.P.S. en apportant :  
-une autorisation parentale (modèle joint)  
-la cotisation de 28 € (ordre : « A.S. du collège Jules Vallès »)

L'inscription comprend une assurance. Elle est valable pour autant d'activités que l'élève souhaite pratiquer.

*Début des activités entre 13h et 14h le lundi 24/09*

**Les informations sur les entraînements et compétitions des mercredis sont affichées au gymnase du collège et sur l'ENT.  
Consultez les!**

## ACTIVITES PROPOSEES ET HORAIRES :

**Badminton** : vendredi de 13h à 14h.

**Athlétisme** : lundi de 13h à 14h et mercredi de 14h à 15h30.

**Basket-ball, handball, volley-ball (en alternance)** : jeudi de 13h à 14h.

**Danse** : mardi de 13h à 14h + mercredi A.M. à partir de janvier pour les élèves engagés en compétition.

**Futsal** : mardi de 13h à 14h

**Handball filles et Football garçons** : de septembre à décembre  
Entraînement le mercredi de 14h à 15h30, horaires à préciser les jours de compétition.

**Basket-ball filles et Handball garçons** de janvier à avril :  
Entraînement le mercredi de 14h à 15h30, horaires à préciser les jours de compétition.

**Natation** : mercredi de 14h à 16h, du 19 septembre aux vacances de février ; entrée piscine facturée en sus (tarif scolaire 2€ par séance).

**Gymnastique** : à partir de janvier, les mercredis (entre 12h et 14h, horaire à préciser)

**Run & bike, duathlon, escalade, rugby, VTT** : sorties et compétitions ponctuelles les mercredis

Activités où sera demandée une participation financière supplémentaire :

**Séjour Activités Physiques de Pleine Nature** : du 17 au 21 juin 2018 à Ste Enimie (réservé uniquement aux élèves de l'AS)

*Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à vous adresser aux professeurs d'E.P.S.*